

→ 3 décembre.

PERMIS D'ENVIRONNEMENT

DE CLASSE 1

A V I S

Objet : Permis d'Environnement
2025-1-2

Il est porté à la connaissance de la population que le Collège Communal, en séance du 03 novembre 2025, sur base du rapport de synthèse du Fonctionnaire Technique transmis le 27 octobre 2025, a octroyé le Permis d'Environnement sollicité par Velghe Guy pour le renouvellement du permis d'environnement pour une exploitation de poulets de chair et de bovins laitiers – Rue de Rhosnes, 15 à 7903 Chapelle-à-Wattines.

Le **texte intégral** de l'arrêté susvisé et les **conditions imposées** peuvent être consultés au Service TRAVAUX - URBANISME - ENVIRONNEMENT **pendant vingt jours à dater du lendemain du premier jour d'affichage** du présent avis.

Par le Collège :
Le Directeur Général, ff,
Art L 1124-19 CDLD,

Q. Ponchaut.



Le Député-Bourgmestre,,

H. Cornillie.